



Bulletin d'évaluation des directions de cégep Session - hiver 2010

À quelques semaines de la date d'échéance de nos conventions collectives et après un dépôt patronal aux antipodes de nos objectifs, les 59 syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep ont sollicité une rencontre avec leur direction afin d'évaluer leur compétence de négocier dans le cadre de la présente ronde de négociation. C'est à partir d'un questionnaire complété par les syndicats à la suite de ces rencontres que ce bulletin a été élaboré. Deux directions ont refusé l'invitation de leur syndicat, six questionnaires ont dû être retirés car les répondants, à la suite de leur rencontre avec la direction, ont été incapables d'y répondre. Vous trouverez ci-dessous une description ainsi qu'une appréciation globale de la compétence : **Négocier de manière respectueuse et responsable** déterminée à partir de l'analyse et l'interprétation des informations recueillies.

Numéro du cours : 31-03-2010

Titre du cours : Relations de travail 101

Préalable : Avoir lu et compris le texte : *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*

Énoncé de la compétence : Négocier de manière respectueuse et responsable

| Éléments de la compétence | Critères de performance | Résultats |
|---|---|-----------------------------------|
| 1. Démontrer de la solidarité envers la communauté collégiale. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du problème des cégeps en région aux prises avec des baisses d'effectifs. Solutions adéquates aux nouveaux défis posés par la diversité étudiante et par la baisse des critères d'admission. | <i>Peut s'améliorer</i> |
| 2. Reconnaître la valeur du travail effectué par les enseignantes et les enseignants. | <ul style="list-style-type: none"> Volonté d'ajouter des ressources pour les activités d'enseignement proprement dit pour en diminuer la lourdeur. Amélioration de la structure salariale pour qu'elle reflète davantage notre appartenance à l'enseignement supérieur. Solutions durables pour diminuer de façon significative le pourcentage d'enseignantes et d'enseignants à statut précaire. | <i>Doit nettement s'améliorer</i> |
| 3. Soutenir son corps professoral. | <ul style="list-style-type: none"> Adhésion aux priorités de négociation syndicales. Engagement en faveur d'une convention signée. Volonté d'intervenir auprès de la Fédération des cégeps pour soutenir les priorités syndicales. Influence réelle auprès de la Fédération des cégeps. Volonté d'exiger, auprès du MELS et du Conseil du trésor, les ressources nécessaires pour financer adéquatement le réseau collégial. | <i>Échec</i> |

Contexte de réalisation :

À partir :

- Des besoins identifiés par les enseignantes et les enseignants;
- de l'échéance prévue pour la période de négociation le 31 mars 2010.

Sans avoir recours :

- À un décret pour conclure la période de négociation.

Pénalités et sanctions possibles :

- Soumission à divers moyens de pressions locaux ;
- possibilité de faire face à une grève ;
- reconnaissance de ses propres incapacités de négociation et de gestion ;
- perte de la collaboration des acteurs essentiels du réseau collégial, les enseignantes et les enseignants.

Note particulière : Les directions souhaitant se prévaloir de cette dernière option seront dénoncées au Bureau International du Travail (B.I.T) et obtiendront automatiquement la mention échec.

Analyse et interprétation de notre enquête

Parmi l'ensemble des préoccupations de la présente ronde de négociation, certaines situations nous intéressent davantage. Ainsi, on remarque, d'après les résultats de notre enquête, que seulement 18 % des directions se sentent interpellées par la nécessité d'un ajout de ressources dans le volet 1 de la tâche enseignante au collégial qui faisait pourtant partie des constats importants du rapport sur la profession enseignante. Comme nous l'avons souligné dans le bulletin des directions de cégeps, si certaines directions semblent préoccupées (35 %) voire même engagées (38 %) pour venir en aide aux collègues de région ou pour ajouter des ressources pour répondre adéquatement aux besoins nouveaux de la population étudiante (45 % sont d'accord et 42,5 % sont partiellement d'accord), il reste beaucoup de chemin à parcourir en ce qui concerne le soutien réel aux besoins du corps professoral.

De plus, il est très inquiétant de constater que plus de 47 % des directions locales paraissent insensibles à l'impact négatif du dépôt patronal sur l'acquisition de la permanence. Bien que près de 58 % des directions soient d'accord avec la nécessité d'obtenir une convention signée, seulement 16 % des répondants considèrent que leur direction est prête à s'engager à intervenir auprès de la Fédération des cégeps pourtant l'acteur principal, avec le ministère de l'Éducation, de nos négociations sectorielles. Malheureusement, même si quelques directions démontrent une bonne maîtrise de la compétence, moins de 14 % des syndicats interrogés considèrent que leur direction possède un pouvoir d'influence sur leur propre fédération patronale ! En guise de conclusion, voici les commentaires des deux présidents des fédérations du réseau collégial, à propos des résultats de cette enquête.

« Plusieurs d'entre-nous fondaient légitimement beaucoup d'espoir sur les suites à donner au rapport Enseigner au collégial...Portrait de la profession. Elles et ils seront déçus de constater que la partie patronale entendait plutôt, dans son dépôt, affecter les ressources disponibles à des problématiques certes réelles, mais éloignées de celles que nous avons identifiées comme prioritaires au sortir des travaux sur la profession enseignante. Une fois de plus, comme pour les transferts fédéraux, la partie patronale préfère consolider ses acquis plutôt que de s'attaquer à l'un des problèmes les plus criants de notre réseau, soit le manque considérable de ressources dédiées à l'enseignement, la mission première des cégeps. Les enseignantes et les enseignants sont au cœur de cette mission, il est temps de leur redonner des ressources à la hauteur des attentes justifiées de la société québécoise envers les cégeps ».

Jean Trudelle, Président de la FNEEQ-CSN

« Si l'on peut espérer que les directions locales travaillent effectivement à la pérennité et au développement du réseau collégial partout au Québec, il va falloir que les quelques directions qui s'opposent au dépôt patronal se fasse davantage entendre. Selon nous, pour faire face à la baisse démographique, à la situation économique et aux nouveaux défis posés notamment par la diversité de la population étudiante, il faut embaucher du personnel enseignant plutôt que d'augmenter la précarité et les mesures de contrôle ».

Mario Beauchemin, Président de la FEC-CSQ